



folatecoere.fr



MUTUELLE

Accord mutuelle 2022 :

Après deux ans sans augmentation, Harmonie, notre mutuelle a informé la Direction qu'une augmentation serait mise en place pour l'année 2022.

Suite à cette information, la Direction a convoqué les Organisations Syndicales et a ouvert les négociations.

Aux termes de ces négociations entre la Direction et les Organisations Syndicales, un compromis a été trouvé pour éviter une augmentation aux salariés pour l'année 2022.

Pas d'augmentation du tarif de la mutuelle, comment ?

Pour éviter cette augmentation non négligeable aux salariés voici les solutions proposées et validées:

- La Modification de certaines prestations :
 - Le remboursement des montures de lunette sur une base de 50€, hors réseau KALIXIA/KALIVIA ;
 - Le passage de 60€ à 30 € sur les remboursements des soins de médecine douce ;
 - L'abaissement du remboursement sur les médicaments à étiquettes orange ;
 - La mise en place d'un forfait de 55 € de prise en charge de la chambre individuelle.
- Ainsi que la prise en charge complète par la Direction du coût associé à l'augmentation des cotisations sur l'année 2022.

Afin d'aborder de manière plus pertinente le régime applicable en 2023, d'anticiper toute augmentation éventuelle et d'étudier la répartition entre la part patronale et salariale, **FO** a obtenu la réouverture des négociations fin 1^{er} trimestre 2022.

Vous pouvez dès à présent adhérer au Syndicat **FO** Latécoère par la régularisation de la cotisation syndicale. Pour cela, il vous suffit de prendre contact avec votre élu de secteur ou simplement par notre adresse mail : syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero

FO, Notre santé, Nos emplois, Notre entreprise.

Site web:	http://folatecoere.fr/	Email:	syndicat.fo.latecoere@latecoere.aero
Contacts :			
Stéphane Faget		David Castaing	
06 21 05 17 64		06 35 14 37 72	
		Jean-Michel Couget	
		05 67 73 4373	

FO LATECOERE VOUS SOUHAITE

un joyeux Noël
et une bonne année 2022 !

